

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
et le décret du 16 Août 1901
www.legitimesdepenses.org

Siège de l'association LEGITIMES DEPENSES
12 rue de Bouin – Quartier Orgemont –
95100 ARGENTEUIL
Tél : 0970 406 151 - Fax : 0972 221 914
contact@legitimesdepenses.org

Appel à nos amis adhérents, sympathisants et contribuables argenteuillais et bezonnais,

Argenteuil le **Jeudi 26 septembre 2013**

Madame, Monsieur, chers Amis Bezonnais et Argenteuillais,

Depuis notre dernière Assemblée Générale datant du 21 septembre 2012, notre association **LÉGITIMES DÉPENSES** n'a guère été active sur le terrain mais s'est rattrapée dans les informations à travers de nombreux articles dans le blog relayé par les Médias.

Nous entrons dans une année importante puisqu'en mars 2014 nous auront à choisir une nouvelle équipe municipale qui aura la responsabilité de gérer la ville et ses finances pour les 6 prochaines années.

Nous pensons que notre association **LÉGITIMES DÉPENSES**, a joué un rôle évitant d'autres augmentations d'impôts.

Notre force c'est notre nombre, notre détermination à faire pression contre les dépenses inutiles celles-ci se traduisant par toujours plus d'impôts. Dans cet esprit, je vous invite à venir très nombreux avec vos amis et vos familles d'Argenteuil et de Bezons à :

L'Assemblée Générale de l'Association **LÉGITIMES DÉPENSES**
Le Samedi 5 octobre 2013 – accueil à partir de 14H30
Maison des Associations – Nelson Mandela (3e étage - salles n°1 et 2)
82, boulevard du Général Leclerc – 95100 Argenteuil

Vous trouverez l'ordre du jour de l'assemblée générale au verso de cette invitation. Pour la bonne organisation de cette assemblée, je vous remercie de bien vouloir nous confirmer votre présence, par mail, téléphone ou courrier à l'adresse de l'association.

Dans l'attente de vous retrouver, comptant sur votre participation et votre soutien, nous vous prions de croire, Cher(e) Ami(e), en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Sylvain BERNAGOU
Président du Conseil d'Administration de l'association Légitimes Dépenses

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION **LÉGITIMES DÉPENSES**

Samedi 5 octobre 2013– accueil à partir de 14H30
Maison des Associations – Nelson Mandela (3^{ème} étage - salles n°1 et 2)
82, boulevard du Général Leclerc – 95100 Argenteuil

Ordre du Jour

- 14h30 Accueil
- 15h00 Vérification du quorum pour ouvrir la séance
- Rapport moral et activités 2012 - 2013 de l'association
 - Rapport moral
 - Actions et études effectuées depuis la dernière assemblée
- Rapport financier 2012 -2013 et nombre d'adhérents à jour de leur cotisation
- Proposition de candidature de nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'association
- Vote - nous rappelons que pour voter les adhérents doivent être à jour de leur cotisation de l'année 2013
- Présentation du Compte Administratif 2012 et du budget 2013.
- Projets d'actions pour 2013 - 2014
- Questions / Réponses
- Clôture autour du verre de l'amitié

Durée prévisible : 3H

IMPORTANT

*Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à votre Assemblée Générale
merci de confier le pouvoir ci après à l'un de vos amis.*

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint l'Assemblée Générale pourrait être ajournée.

-----✂-----

POUVOIR

Je soussigné(e).....
adhérent(e) à jour de ma cotisation 2013 à l'association **LÉGITIMES DÉPENSES**,
ne pouvant assister à l'assemblée générale ordinaire du Samedi 5 octobre 2013,

déclare donner tous pouvoirs à Mme / M.
pour me représenter.

Date :

Signature :

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour mandat »

*Le mandataire doit également approuver cette procuration
par la mention manuscrite « bon pour acceptation de mandat » suivie de sa signature*

LEGITIMES DEPENSES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION

M – Mme – Melle : _____

Merci de nous préciser votre adresse, téléphones, et email afin que nous puissions vous joindre rapidement

Adresse : _____

Tel : _____ Portable : _____

Email : _____

Je souhaite demander à adhérer / renouveler mon adhésion à Légitimes Dépenses :

Pour l'année 2013 le montant de la cotisation est de :

- 10€**
- 15€ adhésion couple**
- 5€ adhésion personne momentanément privée de ressources**

je soutiens financièrement l'association et verse : _____ €

Soit un total de : _____ €

Je joins un règlement par chèque personnel à l'ordre de **LEGITIMES DEPENSES.**

SIGNATURE

Extrait des statuts :

Art 4 : Pour devenir membre de l'association, il faut être inscrit sur le rôle de contributions d'Argenteuil ou de Bezons, en avoir fait acte de candidature et être agréé par le Conseil d'Administration qui décide à l'unanimité.

Il faut en outre acquitter une cotisation fixée par le règlement intérieur.

Il faut également être majeur et être en pleine jouissance de ses droits civiques

Si toutefois votre adhésion n'était pas acceptée par le Conseil d'Administration, votre cotisation et dons éventuels vous seraient restitués.

Plus nous serons nombreux et plus notre action sera reconnue et plus notre groupe de pression sera respecté. Aussi, n'hésitez pas à reproduire ce formulaire d'adhésion afin que vous puissiez faire adhérer l'un de vos amis. Par avance, un grand Merci !

Siège de l'association LEGITIMES DEPENSES
12 rue de Bouin – Quartier Orgemont - 95100 ARGENTEUIL
Tél : 0139 818 443 - Fax : 0972 221 914 – contact@legitimesdepenses.org
www.legitimesdepenses.org

LEGITIMES DEPENSES

L'Assemblée Générale de l'Association LÉGITIMES DÉPENSES
Le Samedi 5 octobre 2013 – accueil à partir de 14H30
Maison des Associations – Nelson Mandela (3e étage - salles n°1 et 2)
82, boulevard du Général Leclerc – 95100 Argenteuil

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :

Profession : *si retraité(e) ou demandeur d'emploi, préciser la profession d'origine*

.....

Est candidat au Conseil d'Administration de l'association Légitimes Dépenses

Fait à le

Signature :

A retourner à l'Association au plus tard le 3 octobre 2013

Les membres sortants candidats à un nouveau mandat doivent également remplir ce formulaire. Merci.

Rappel des statuts :

Art 6 : L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé au minimum de 3 personnes et au maximum de 14 personnes. Le Conseil d'Administration est chargé d'élire les membres du bureau après chaque assemblée générale.

Le bureau est composé au minimum d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire général(e) et d'un(e) trésorier(e) Il est également prévu :

- un(e) vice-président(e) en charge de Légitimes Dépenses Argenteuil
- un(e) vice-président(e) en charge de Légitimes Dépenses Bezons
- un(e) secrétaire adjoint(e)
- un(e) trésorier(e) adjoint(e)

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 2 ans renouvelables par moitié chaque année